

Nos conseils

Si une personne se présente à l'interphone ou à votre porte, **utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.**

Ne vous fiez pas aux brassards ou aux effets portés. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui **une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.**

Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de **solliciter la présence d'un voisin et suivez la en permanence.**

Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijoux...) chez vous et **ne divulguez jamais l'endroit où vous les cachez.**

Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas clairement le sens.

D'une manière générale, **ne restez pas seul**, gardez le contact avec vos voisins et votre entourage. Si possible, **conservez toujours un téléphone** à portée de main.

En cas de vol, d'urgence ou même de comportement suspect, un seul réflexe !



Gendarmes et policiers sont là pour assurer votre protection, n'hésitez donc pas à composer le 17. Ils interviendront le plus vite possible et pendant ce temps contactez un de vos voisins



PRÉFET DU NORD

Retrouvez-nous aussi sur Facebook :
www.facebook.com/GendarmerieNord/

Seniors, contre les vols
Vous n'êtes pas seuls !

Se prémunir
des vols par ruse



Fiche d'information
Gendarmerie du Nord

Qu'est ce qu'un vol par ruse ?

Le vol avec ruse ou encore vol au préjudice des personnes âgées est une forme de vol bien particulière, souvent non-violente mais qui repose sur la **tromperie**.

Comme son nom l'indique, ce sont **les personnes âgées** qui sont les principales victimes de ce genre d'escroquerie. En effet, les individus en cause basent leur action sur le fait que les seniors sont parfois :

- **Isolés**
- **Dépendants**
- **Désinformés**
- **Physiquement affaiblis**
- **Détenteurs d'argent liquide ou d'objets de valeur** mal protégés

Tous ces éléments font des seniors des **cibles idéales pour les voleurs** qui arrivent bien souvent à leurs fins par d'habiles subterfuges.

Le plus connu et le plus fréquent est le **vol à la fausse qualité**. Pour ce faire l'escroc se fait passer pour un agent de l'état ou d'une société de service publique (policier, facteur, représentant de la mairie...), il met ainsi sa victime en confiance, rentre chez elle et détourne son intention afin de la voler.

Exemples de vols

Les modes opératoires de ces criminels pour vous abuser sont **nombreux et variés** mais voici pour exemple deux cas récents :

1) Un homme se présente au domicile d'une dame âgée prétendant avoir 400 euros à lui remettre **de la part de la mairie**. Afin de pouvoir lui donner son chèque, il réclame une petite somme en liquide. La dame s'apprêtant à payer, il lui demande si elle a de la monnaie. Elle le laisse donc seul afin d'aller en chercher dans une autre pièce, à son retour l'homme et **son porte-monnaie** ont **disparu**.

2) Une personne se présente au domicile d'un senior en tant qu'**employé du service des eaux**. Il entre, sonde les murs et repart sans rien dérober. Quelques minutes plus tard un deuxième individu habillé en **fonctionnaire de police** et muni d'une carte avec un logo «POLICE» se présente à la porte. Il explique alors à cette dame qu'elle vient d'être victime d'un vol par ruse et qu'il a interpellé le faux agent des eaux. Il l'invite donc à vérifier que rien n'a été volé et lui demande où elle **cache ses bijoux et son argent**. Une fois cette information en sa possession, il lui est alors extrêmement facile de dérober les objets en question sans éveiller les soupçons.

L'opération «tranquillité seniors»

Elle a pour objectif de sensibiliser les seniors à leur sécurité. Si vous vous sentez menacé ou inquiet rapprochez-vous de votre brigade de gendarmerie, commissariat de police ou mairie. Des patrouilles seront organisées près de votre domicile quand cela est justifié.

La gendarmerie organise aussi régulièrement des réunions d'information sur la sécurité des seniors, n'hésitez pas à y prendre part !

